COLOMBY-ANGUERNY

n ° 122 – 20 mai 2023

La lettre de la mairie

Louis-Valmont ROY, mort sur notre commune dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. Notre école porte son nom.

Bill Ross, libérateur et très attaché à notre commune, une rue porte son nom.

Le capitaine Michel Gauvin, commandant le régiment de la chaudière, le 6 juin 1944

Commémoration du 79ème anniversaire du débarquement du 6 juin 1944

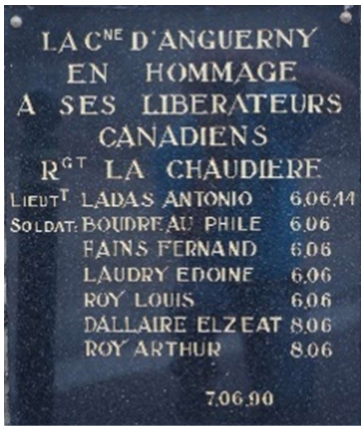

Jean-Luc Guillouard, maire de Colomby-Anguerny et son conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie le dimanche 4 juin 2023 à 11h.

Les officiels du régiment de la Chaudière, nous font l'honneur de leur présence pour cette cérémonie.

11h : Rassemblement à la stèle Michel Gauvin, lieu-dit « la mare d'Anguerny ».
- Lecture du poème écrit par Michel Gauvin
- Acte du souvenir
- Hymne canadien

11h 20 : Hommage au régiment des Queen's Own the Rifles devant la stèle rue Bill Ross

11h 40 : Hommage aux canadiens devant la stèle du régiment de la Chaudière - parking de la mairie / école
- Appel des soldats « Canadiens », morts sur notre commune
- Acte du souvenir
- Dépôt de gerbe
- Hymnes canadien et Français

A l'issue de cette cérémonie, nous vous invitons à partager le vin d'honneur dans les jardins de la mairie.

Blasons du Régiment de la Chaudière, du Queen's Own Rifles of Canada, du Fort Garry Horse.

« Ils ne vieilliront pas comme nous,
qui leur avons survécu.
Ils ne connaîtront jamais l'outrage,
ni le poids des années.
Quand viendra l'heure du crépuscule et celle de l'aurore,
nous nous souviendrons d'eux »

Comité JUNO

Canada-Normandie

Après la cérémonie du 6 juin 2023

Après le vin d'honneur de la cérémonie du 6 juin, la commune met à disposition des tables et un barbecue afin de poursuivre ce moment de convivialité.

En apportant votre pique-nique, vous pourrez échanger avec les officiels du régiment de la chaudière qui seront arrivés de Québec, la veille.

Randonnée du 14 mai 2023

Le nord Cotentin n'a pas bénéficié ce dimanche de la météo ensoleillée du Calvados. Le matin, ciel bleu pâle et l'après-midi, petite brume puis grosse" brume". Cela n'a pas empêché les randonneurs d'apprécier la promenade le long de la côte de Siouville avec ses jolies maisons Cotentinoises. Les marcheurs se sont quittés après la traversée des dunes de la ville du surf. Prochaine sortie le 18 juin au cap Gris Nez.

En pièce jointe de la lettre, vous trouverez le livret du Sivos **A***bc* vous informant du fonctionnement des écoles du RPI.

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe après la capitulation de l'Allemagne nazie face aux forces alliées dont les canadiens faisaient partie. En fin d'après-midi du 6 juin 1944, elles ont libéré Colomby-Anguerny.

Alain Breton, habitant de notre commune anime chaque semaine avec le médialab du WIP à Colombelles des podcasts. Cette semaine, notre flâneur-conteur parle de notre village et en particulier de la mare d'Anguerny, lieu où s'est déroulé un fait que nous n'oublierons jamais. A cet endroit, une stèle matérialise la mémoire des cinq soldats canadiens, morts dans la nuit du 7 juin 1944 et enterrés ici pendant quelques mois, avant d'être transportés dans le cimetière canadien de Bény-Reviers. Je vous joins le lien pour écouter ce moment d'histoire au lendemain du débarquement. https://audioblog.arteradio.com/blog/163987/podcast/203620/41-la-mare-d-anguerny adresse que vous retrouvez dans le mail. Bonne écoute !!!

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

SIVOS abc

Syndicat Intercommunal
à Vocation Scolaire
Anisy Basly
Colomby-Anguerny

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations concernant l'organisation des écoles du RPI pour l'année 2023-2024 :

· Articulation des temps scolaires et périscolaires.

·Organisation des services, horaires, tarifs, contacts et le règlement intérieur.

Nous vous invitons à conserver ce document pour pouvoir vous y référer tout le long de l'année.

Le site internet du SIVOS abc :

http://www.sivosabc.fr

Les membres du SIVOS abc vous souhaitent de bonnes vacances.

Règlement général

Admission	**L'admission d'un enfant dans les différents services implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et l'inscription engage la famille pour l'année entière. Si, pour des raisons personnelles, l'enfant doit être retiré définitivement des services en cours d'année, le responsable légal doit en informer le bureau du SIVOS Abc, par écrit, dans un délai de 15 jours minimum, précédent le départ. Le Président du SIVOS Abc se réserve le droit d'exclure toute personne pour mauvaise conduite, pour non-paiement intégral de ses factures ou pour non-respect répété du règlement.**
Condition d'inscription	**Chaque enfant doit être inscrit dans les services qu'il utilise. Pour ce faire, les familles peuvent procéder à une inscription papier (fiche à demander au secrétariat du SIVOS). Tout changement de situation dans les familles ayant des répercussions sur l'organisation (changement d'adresse, personne récupérant l'enfant) doit être signalé au secrétariat. L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année pour chaque enfant.**
Médicaments	**Le personnel n'est pas habilité à donner des médicaments.**
Reprise des enfants	**Seules les personnes autorisées par les parents pourront récupérer les enfants dans les différents services. En cas de changement, une autorisation écrite doit être fournie et présentée au personnel des garderies, cantines et bus. Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Les enfants doivent être récupérés avant 18h30 à la garderie. En cas de retard, le SIVOS Abc prendra contact avec les familles puis procédera à la mise en place de frais de dépassement d'horaire de 20€ par enfant. Des retards répétés peuvent conduire à résilier l'inscription de l'enfant.**
Cantine	**Se référer au chapitre « LA RESTAURATION ». Les modifications peuvent intervenir au plus tard 48h ouvrées, avant 11h30, pour la journée concernée. Les modifications d'inscriptions se font auprès du secrétariat dans les mêmes délais. Il ne sera tenu aucun compte des changements indiqués aux écoles ou aux mairies.**
Discipline	**Les enfants doivent respecter le personnel et leurs camarades, être polis et disciplinés. Il est important de respecter les règles de vie collective et de partage. En cas de dysfonctionnement, les parents seront contactés et des mesures disciplinaires adaptées seront prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'enfant.**

Sivos abc

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

Le fonctionnement

Le Syndicat Scolaire a vu le jour en Octobre 2000, la volonté politique des élus étant de solidariser les écoles et améliorer les services en simplifiant la gestion.

Ce syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (SIVOS Abc) regroupe actuellement les communes de Anisy – Basly et Colomby-Anguerny. Il a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires, des transports, de la garderie et du service de restauration scolaire.

Le Syndicat Scolaire a pour objet l'organisation, la gestion du personnel, l'achat et l'entretien de matériel commun aux écoles, la coordination des services scolaires des trois communes.
Le Syndicat est administré par un comité de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes.

Chaque Conseil Syndical est représenté par 3 délégués titulaires et 1 suppléant, le Comité élit parmi ses membres un(e) Président(e) et deux Vice-Président(e)s.

Le coût de fonctionnement du syndicat est en moyenne de 500 000€. Ces dépenses sont principalement financées par la contribution des Communes associées qui s'élève à 255 000€ par an et la facturation des services aux familles.

Le personnel est composé de 10 personnes en grande partie à temps non complet, qui assurent le bon fonctionnement des services.

Les élus issus des Conseils Municipaux se réunissent 1 fois par trimestre pour suivre le fonctionnement du Syndicat. Ces derniers assurent cette activité bénévolement dans le plus grand respect et dévouement pour les familles en gardant pour objectif les meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants de nos communes.

Merci de leur accorder toute votre confiance.

La restauration

La restauration est assurée sur chaque site.

L'inscription peut-être à l'année, au mois ou occasionnelle. En cas de modification, les familles préviennent le bureau du SIVOS Abc 48 heures ouvrées, avant 11h30 dernier délai, pour la journée concernée. Sinon, le repas sera facturé.

La cantine accepte les enfants ayant des allergies alimentaires sous réserve de la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le Directeur d'école et le Médecin. Au besoin, l'enfant apporte alors son repas – le prix du couvert est facturé.

10 personnes sont mobilisées chaque midi entre la préparation, le service, la surveillance des cours et le nettoyage de la salle de restauration.

Le prestataire est la société CONVIVIO basée à AVRANCHES. Ce délégataire livre chaque jour les repas en liaison froide sur chaque site. Les responsables de cantine vérifient les températures à chaque étape (livraison, avant réchauffe et au moment du service).

Le pain est livré par la boulangerie de BASLY.

A la cantine, les enfants doivent veiller à :

- S'assurer que tout le monde est suffisamment servi : partage
- Parler d'une voix mesurée
- Parler correctement au personnel et aux camarades : respect
- Manger proprement et laisser leur place en ordre et propre
- Respect du lieu de vie et des personnes qui partagent cet espace
- Goûter ce qui est proposé pour l'éveil du goût
- Manger ce qui est servi : sensibilisation au gaspillage

Le bus

Conformément à la législation, le transport est organisé soit :

- De la commune de résidence à la commune de scolarisation
- Du lieu de garderie au lieu de scolarisation.

Le lieu de prise en charge et de retour peut-être différent le matin et le soir

Carte de bus : Un tarif unique de 60 € pour l'année scolaire (une majoration de 20 € pour une inscription après le 31 juillet).
Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur les sites :
https://transport-scolaire.normandie.fr
https://www.normandie.fr/transport-scolaire

A chaque trajet, les enfants devront se munir de leur carte de bus.
Pour toute modification de l'arrêt de montée ou de descente, même exceptionnelle, envoyer un mail à nomad-car14@normandie.fr et en copie le secrétariat du Sivos Abc.

Les familles doivent impérativement indiquer quelles personnes sont autorisées à récupérer les enfants à la descente du bus.

Dans le bus, des consignes particulières s'appliquent :

- Rester assis jusqu'à l'arrêt,
- Ne pas garder son cartable sur le dos,
- Ne pas manger dans le bus, ni mâcher de chewing-gum,
- Ne pas crier,
- Ecouter les consignes du chauffeur et de l'accompagnateur,
- Les jeux vidéo, les téléphones portables et les tablettes ne sont pas autorisés.

Les parents et accompagnants ne sont pas autorisés à monter dans le bus.

Les horaires du matin

ARRÊT	COMMUNE	HORAIRES
Garderie	BASLY	7h50
École maternelle	BASLY	7h55 / 8h
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	8h05
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	8h08 / 8h13
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	8h16
École élémentaire	ANISY	8h21 / 8h26
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	8h31
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	8h34 / 8h39
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	8h42
École maternelle	BASLY	8h47

Les horaires du soir

ARRÊT	COMMUNE	HORAIRES
École élémentaire	ANISY	16h / 16h05
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	16h10
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	16h13 / 16h18
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	16h21
École maternelle	BASLY	16h26 / 16h35
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	16h40
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	16h43 / 16h48
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	16h51
École élémentaire	ANISY	16h56 / 17h
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	17h08
Garderie	BASLY	17h15

La garderie

Deux sites sont réservés à la garderie : COLOMBY-ANGUERNY et BASLY.

Les familles choisissent au moment de l'inscription **un lieu unique** de garderie pour l'année.

- De 7h30 jusqu'à la prise en charge par les enseignants, 10mn avant le début de la classe.
- Le soir jusqu'à 18h30.

Les enfants qui ne sont pas en garderie le soir prennent le bus lors de la première rotation pour rentrer directement à leur domicile.

Les familles doivent indiquer quelles personnes sont autorisées à récupérer les enfants à la garderie.

La journée des enfants est souvent longue ..... Pensez à un petit goûter pour le soir.

ATTENTION
Les dossiers d'inscriptions aux services périscolaires sont à renvoyer au SIVOS impérativement avant le 16 juin 2023.

IMPORTANT : Tout changement de domicile doit nous être signalé.

Les enfants qui rentrent déjeuner à leur domicile le midi ne sont pas sous la responsabilité du SIVOS Abc dès l'heure de la sortie de classe et ce jusqu'à la reprise des cours de l'après- midi.

Le site Clic&Miam! permet de consulter les menus de vos enfants en temps réel. Vous pouvez, via le site ou l'application, télécharger les menus sous format PDF depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette !
Pour cela rien de plus simple : Créez votre compte
Code par école à indiquer lors de votre connexion :
Anisy : MNZZ99
Basly : PM6GE
Colomby-Anguerny : PMM003

Les tarifs

Les factures du SIVOS Abc sont éditées sous forme d'un avis de somme à payer adressé aux familles par la Trésorerie de Val et Littoral.

Trois Modes de règlement possibles :

- Par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et à adresser directement à la Trésorerie de Val et Littoral à Caen.
- Par prélèvement automatique. Pour cela, il est nécessaire de fournir au secrétariat du Sivos Abc un relevé IBAN avec le dossier d'inscription.
- Par virement bancaire, grâce au site payfip de la Trésorerie.

A la demande de la Trésorerie de Val et Littoral, les factures dont le montant est inférieur à 15 € ne peuvent être éditées. Les familles utilisant les différents services de manière occasionnelle recevront les factures lorsque ce montant sera atteint ou à la liquidation de l'année scolaire.

Cantine : le tarif du repas est fixé à 4,93 €.

Le prix au couvert est de 2,85 € en cas de panier repas (PAI)

Garderie Forfait mensuel	Plein tarif	Réduction famille > 2 enfants
Matin	36 €	30 €
Soir	47 €	41 €
Matin et soir	63 €	53 €

Garderie occasionnelle	5 € le matin 7€ le soir
Dépassement du temps	20 € par enfant

Horaires de classes des 3 sites

Ouverture de la grille 10 minutes avant le début de la classe

École de BASLY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05
Après - midi	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30

École de COLOMBY-ANGUERNY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10
Après - midi	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10
APC	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55

École d'ANISY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
Après - midi	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00
APC	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45

SIVOS Abc

1, rue du Régiment de la chaudière
14610 COLOMBY ANGUERNY

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h00.

Le bureau du SIVOS est fermé du 24 juillet au 15 août 2023.

sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

Association des Parents d'Élèves
aperpi14610@gmail.com

http://aperpi14.over-blog.com/

Représentants de Parents d'Élèves
rpe14610@gmail.com

SIVOS Abc

1, rue du Régiment
de la chaudière
14610 COLOMBY ANGUERNY

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h00.

Le bureau du SIVOS est fermé du 24 juillet au 15 août 2023.

sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

Association des Parents d'Élèves
aperpi14610@gmail.com

http://aperpi14.over-blog.com/

Représentants de Parents d'Élèves
rpe14610@gmail.com

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

SIVOS abc

Syndicat Intercommunal
à Vocation Scolaire
Anisy Basly
Colomby-Anguerny

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations concernant l'organisation des écoles du RPI pour l'année 2023-2024 :

· Articulation des temps scolaires et périscolaires.

·Organisation des services, horaires, tarifs, contacts et le règlement intérieur.

Nous vous invitons à conserver ce document pour pouvoir vous y référer tout le long de l'année.

Le site internet du SIVOS abc :

http://www.sivosabc.fr

Les membres du SIVOS abc vous souhaitent de bonnes vacances.

Horaires de classes des 3 sites

Ouverture de la grille 10 minutes avant le début de la classe

École de BASLY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05	8h50 à 12h05
Après - midi	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30	13h45 à 16h30

École de COLOMBY-ANGUERNY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10	8h40 à 12h10
Après - midi	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10	13h40 à 16h10
APC	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55	16h10 à 16h55

École d'ANISY

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00	8h30 à 12h00
Après - midi	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00	13h30 à 16h00
APC	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45	16h00 à 16h45

Les tarifs

Les factures du SIVOS Abc sont éditées sous forme d'un avis de somme à payer adressé aux familles par la Trésorerie de Val et Littoral.

Trois Modes de règlement possibles :

- Par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et à adresser directement à la Trésorerie de Val et Littoral à Caen.
- Par prélèvement automatique. Pour cela, il est nécessaire de fournir au secrétariat du Sivos Abc un relevé IBAN avec le dossier d'inscription.
- Par virement bancaire, grâce au site payfip de la Trésorerie.

A la demande de la Trésorerie de Val et Littoral, les factures dont le montant est inférieur à 15 € ne peuvent être éditées. Les familles utilisant les différents services de manière occasionnelle recevront les factures lorsque ce montant sera atteint ou à la liquidation de l'année scolaire.

Cantine : le tarif du repas est fixé à 4,93 €.

Le prix au couvert est de 2,85 € en cas de panier repas (PAI)

Garderie Forfait mensuel	Plein tarif	Réduction famille > 2 enfants
Matin	36 €	30 €
Soir	47 €	41 €
Matin et soir	63 €	53 €

Garderie occasionnelle	5 € le matin 7€ le soir
Dépassement du temps	20 € par enfant

Règlement général

Admission	L'admission d'un enfant dans les différents services implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et l'inscription engage la famille pour l'année entière. Si, pour des raisons personnelles, l'enfant doit être retiré définitivement des services en cours d'année, le responsable légal doit en informer le bureau du SIVOS Abc, par écrit, dans un délai de 15 jours minimum, précédent le départ. Le Président du SIVOS Abc se réserve le droit d'exclure toute personne pour mauvaise conduite, pour non-paiement intégral de ses factures ou pour non-respect répété du règlement.
Condition d'inscription	Chaque enfant doit être inscrit dans les services qu'il utilise. Pour ce faire, les familles peuvent procéder à une inscription papier (fiche à demander au secrétariat du SIVOS). Tout changement de situation dans les familles ayant des répercussions sur l'organisation (changement d'adresse, personne récupérant l'enfant) doit être signalé au secrétariat. L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année pour chaque enfant.
Médicaments	Le personnel n'est pas habilité à donner des médicaments.
Reprise des enfants	Seules les personnes autorisées par les parents pourront récupérer les enfants dans les différents services. En cas de changement, une autorisation écrite doit être fournie et présentée au personnel des garderies, cantines et bus. Les enfants de moins de 6 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Les enfants doivent être récupérés avant 18h30 à la garderie. En cas de retard, le SIVOS Abc prendra contact avec les familles puis procédera à la mise en place de frais de dépassement d'horaire de 20€ par enfant. Des retards répétés peuvent conduire à résilier l'inscription de l'enfant.
Cantine	Se référer au chapitre « LA RESTAURATION ». Les modifications peuvent intervenir au plus tard 48h ouvrées, avant 11h30, pour la journée concernée. Les modifications d'inscriptions se font auprès du secrétariat dans les mêmes délais. Il ne sera tenu aucun compte des changements indiqués aux écoles ou aux mairies.
Discipline	Les enfants doivent respecter le personnel et leurs camarades, être polis et disciplinés. Il est important de respecter les règles de vie collective et de partage. En cas de dysfonctionnement, les parents seront contactés et des mesures disciplinaires adaptées seront prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'enfant.

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

Le fonctionnement

Le Syndicat Scolaire a vu le jour en Octobre 2000, la volonté politique des élus étant de solidariser les écoles et améliorer les services en simplifiant la gestion.

Ce syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (SIVOS Abc) regroupe actuellement les communes de Anisy – Basly et Colomby-Anguerny. Il a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires, des transports, de la garderie et du service de restauration scolaire.

Le Syndicat Scolaire a pour objet l'organisation, la gestion du personnel, l'achat et l'entretien de matériel commun aux écoles, la coordination des services scolaires des trois communes.
Le Syndicat est administré par un comité de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes.

Chaque Conseil Syndical est représenté par 3 délégués titulaires et 1 suppléant, le Comité élit parmi ses membres un(e) Président(e) et deux Vice-Président(e)s.

Le coût de fonctionnement du syndicat est en moyenne de 500 000€. Ces dépenses sont principalement financées par la contribution des Communes associées qui s'élève à 255 000€ par an et la facturation des services aux familles.

Le personnel est composé de 10 personnes en grande partie à temps non complet, qui assurent le bon fonctionnement des services.

Les élus issus des Conseils Municipaux se réunissent 1 fois par trimestre pour suivre le fonctionnement du Syndicat. Ces derniers assurent cette activité bénévolement dans le plus grand respect et dévouement pour les familles en gardant pour objectif les meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants de nos communes.

Merci de leur accorder toute votre confiance.

ATTENTION
Les dossiers d'inscriptions aux services périscolaires sont à renvoyer au SIVOS impérativement avant le 16 juin 2023.

Les enfants qui rentrent déjeuner à leur domicile le midi ne sont pas sous la responsabilité du SIVOS Abc dès l'heure de la sortie de classe et ce jusqu'à la reprise des cours de l'après- midi.

IMPORTANT : Tout changement de domicile doit nous être signalé.

Le site Clic&Miam! permet de consulter les menus de vos enfants en temps réel. Vous pouvez, via le site ou l'application, télécharger les menus sous format PDF depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette !
Pour cela rien de plus simple : Créez votre compte
Code par école à indiquer lors de votre connexion :
Anisy : MNZZ99
Basly : PM6GE
Colomby-Anguerny : PMM003

La garderie

Deux sites sont réservés à la garderie : COLOMBY-ANGUERNY et BASLY.

Les familles choisissent au moment de l'inscription **un lieu unique** de garderie pour l'année.

- De 7h30 jusqu'à la prise en charge par les enseignants, 10mn avant le début de la classe.
- Le soir jusqu'à 18h30.

Les enfants qui ne sont pas en garderie le soir prennent le bus lors de la première rotation pour rentrer directement à leur domicile.

Les familles doivent indiquer quelles personnes sont autorisées à récupérer les enfants à la garderie.

La journée des enfants est souvent longue …….
Pensez à un petit goûter pour le soir.

La restauration

La restauration est assurée sur chaque site.

L'inscription peut-être à l'année, au mois ou occasionnelle. En cas de modification, les familles préviennent le bureau du SIVOS Abc 48 heures ouvrées, avant 11h30 dernier délai, pour la journée concernée. Sinon, le repas sera facturé.

La cantine accepte les enfants ayant des allergies alimentaires sous réserve de la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le Directeur d'école et le Médecin. Au besoin, l'enfant apporte alors son repas – le prix du couvert est facturé.

10 personnes sont mobilisées chaque midi entre la préparation, le service, la surveillance des cours et le nettoyage de la salle de restauration.

Le prestataire est la société CONVIVIO basée à AVRANCHES. Ce délégataire livre chaque jour les repas en liaison froide sur chaque site. Les responsables de cantine vérifient les températures à chaque étape (livraison, avant réchauffe et au moment du service).

Le pain est livré par la boulangerie de BASLY.

A la cantine, les enfants doivent veiller à :

- S'assurer que tout le monde est suffisamment servi : partage
- Parler d'une voix mesurée
- Parler correctement au personnel et aux camarades : respect
- Manger proprement et laisser leur place en ordre et propre
- Respect du lieu de vie et des personnes qui partagent cet espace
- Goûter ce qui est proposé pour l'éveil du goût
- Manger ce qui est servi : sensibilisation au gaspillage

Le bus

Conformément à la législation, le transport est organisé soit :

- De la commune de résidence à la commune de scolarisation.
- Du lieu de garderie au lieu de scolarisation.

Le lieu de prise en charge et de retour peut-être différent le matin et le soir .

Carte de bus : Un tarif unique de 60 € pour l'année scolaire (une majoration de 20 € pour une inscription après le 31 juillet).
Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur les sites :
https://transport-scolaire.normandie.fr
https://www.normandie.fr/transport-scolaire

A chaque trajet, les enfants devront se munir de leur carte de bus.
Pour toute modification de l'arrêt de montée ou de descente, même exceptionnelle, envoyer un mail à nomad-car14@normandie.fr et en copie le secrétariat du Sivos Abc.

Les horaires du soir

ARRÊT	COMMUNE	HORAIRES
École élémentaire	ANISY	16h / 16h05
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	16h10
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	16h13 / 16h18
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	16h21
École maternelle	BASLY	16h26 / 16h35
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	16h40
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	16h43 / 16h48
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	16h51
École élémentaire	ANISY	16h56 / 17h
École élémentaire	COLOMBY ANGUERNY	17h08
Garderie	BASLY	17h15

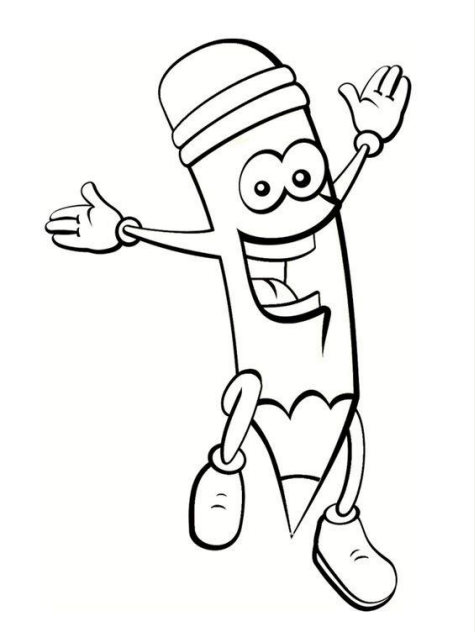

Les familles doivent impérativement indiquer quelles personnes sont autorisées à récupérer les enfants à la descente du bus.

Dans le bus, des consignes particulières s'appliquent :

- Rester assis jusqu'à l'arrêt,
- Ne pas garder son cartable sur le dos,
- Ne pas manger dans le bus, ni mâcher de chewing-gum,
- Ne pas crier,
- Ecouter les consignes du chauffeur et de l'accompagnateur,
- Les jeux vidéo, les téléphones portables et les tablettes ne sont pas autorisés.

Les parents et accompagnants ne sont pas autorisés à monter dans le bus.

Les horaires du matin

ARRÊT	COMMUNE	HORAIRES
Garderie	BASLY	7h50
École maternelle	BASLY	7h55 / 8h
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	8h05
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	8h08 / 8h13
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	8h16
École élémentaire	ANISY	8h21 / 8h26
Arrêt Coursanne	COLOMBY-ANGUERNY	8h31
École élémentaire	COLOMBY-ANGUERNY	8h34 / 8h39
Place Poulbot	COLOMBY-ANGUERNY	8h42
École maternelle	BASLY	8h47

Contacts utiles

SIVOS ABC

1 Rue du Régiment de la Chaudière
14610 Colomby-Anguerny

02 31 80 54 25

Sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

École maternelle de BASLY

02 31 80 05 86

École élémentaire de COLOMBY ANGUERNY

02 31 80 06 58

École élémentaire d'ANISY

02 31 44 19 85

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2023/2024

Afin d'inscrire votre enfant aux services scolaires et périscolaires pour l'année 2023/2024, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre les documents suivants :

- INSCRIPTION AUX SERVICES POUR DU 04 AU 12 SEPTEMBRE 2023
- ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR
- Fiche 1 – FICHE LIAISON DE L'ENFANT
- Fiche 2 – FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT
- Fiche 3 – FICHE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

A RENVOYER DÛMENT COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES AVANT LE 16 JUIN 2023.

Ce dossier est à retourner à : sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

Ou par courrier :

SIVOS ABC
1 Rue du Régiment de la Chaudière
14610 COLOMBY-ANGUERNY

****

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE

****

INSCRIPTION SEMAINE DE LA RENTRÉE :

Afin d'organiser au mieux la rentrée, merci de nous indiquer dans ce tableau les jours et services sur lesquels votre enfant doit être inscrit. Pour la garderie, précisez le lieu de garderie.

JOUR	*GARDERIE MATIN*	*CANTINE*	*GARDERIE SOIR*
Lundi 04/09/2023			
Mardi 05/09/2023			
Jeudi 07/09/2023			
Vendredi 08/09/2023			
Lundi 11/09/2023			
Mardi 12/09/2023			

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

ENGAGEMENTS SUR L'HONNEUR

NOM de l'enfant :…….…. **Prénom :** ……

Classe : …… **Ecole :** ……..

☒ Atteste avoir pris connaissance du document « **Livret d'accompagnement de votre (vos) enfant(s) Année scolaire 2023-2024** » et m'engage à le respecter.

Signature de l'enfant

Je soussigné(e) M. Mme …….**,**

responsable de l'enfant ……. **,**

- ✓ Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document,
- ✓ M'engage à régler dans les délais impartis, les prestations pour lesquelles je sollicite l'inscription de mon enfant, conformément aux conditions administratives d'utilisation de ces services, dont je reconnais avoir pris connaissance et qui fera loi en cas de litige,
- ✓ Approuve les règlements intérieurs (restaurant scolaire et garderie périscolaire), qui m'ont été remis avec le dossier d'inscription, que j'ai lu et fait lire à mon enfant, et m'engage à les respecter et lui faire respecter.

Signature obligatoire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Les informations recueillies sur ce dossier sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SIVOS ABC pour la gestion des écoles, activités périscolaires et extrascolaires.
Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées uniquement aux services du SIVOS ABC et aux écoles.
Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le secrétariat du SIVOS : sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

☐ **En cochant cette case, je reconnais avoir été informé de la création d'un fichier informatisé contenant mes informations.**

Responsable 1		Responsable 2	
Fait à :		**Fait à :**	
Date :		**Date :**	
Signature :		**Signature :**	

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

FICHE1a

NOUVELLE INSCRIPTION ☐ **Année scolaire 2023-2024**
RENOUVELLEMENT ☐ **Ecole de ……**

NIVEAU SCOLAIRE A LA RENTRÉE 2023-2024 : ☐ TPS ☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

ENFANT		
Identité		Photo (*)
Nom :	Prénom :	
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin		
Date de Naissance :	Lieu de Naissance :	
Adresse :		* À fournir si manquant

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE
☐ En cochant cette case, je reconnais avoir souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident pour mon enfant

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Représentant légal 1	Représentant légal 2
Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non	Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non
Nom : Nom de naissance :	Nom : Nom de naissance :
Prénom :	Prénom :
Type : Père / Mère / Autre (Précisez)	**Type :** Père / Mère / Autre (Précisez)
Adresse (si différente de l'enfant):	Adresse (si différente de l'enfant) :
Email :	
Tél. :	Tél. :
Portable :	Portable :
Tél. Pro. :	Tél. Pro. :
FAMILLE OU STRUCTURE D'ACCUEIL	
Structure (Nom et adresse) :	Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non
Tél. :	Email :

PERSONNES À CONTACTER ET/OU AUTORISÉES A RECUPERER L'ENFANT (autres que les parents)	
Contact 1	**Contact 2**
Nom :	**Nom :**
Prénom :	**Prénom :**
Lien avec l'enfant :	**Lien avec l'enfant :**
Tél. :	**Tél. :**
Portable :	**Portable :**
Appel en cas d'urgence : ☐ **Oui** ☐ **Non**	**Appel en cas d'urgence :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
Autorisé à récupérer l'enfant : ☐ **Oui** ☐ **Non**	**Autorisé à récupérer l'enfant :** ☐ **Oui** ☐ **Non**

Contact 3	**Contact 4**
Nom :	**Nom :**
Prénom :	**Prénom :**
Lien avec l'enfant :	**Lien avec l'enfant :**
Tél. :	**Tél. :**
Portable :	**Portable :**
Appel en cas d'urgence : ☐ **Oui** ☐ **Non**	**Appel en cas d'urgence :** ☐ **Oui** ☐ **Non**
Autorisé à récupérer l'enfant : ☐ **Oui** ☐ **Non**	**Autorisé à récupérer l'enfant :** ☐ **Oui** ☐ **Non**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Autorisations Parentales	**OUI**	**NON**
Partir seul : J'autorise mon enfant à quitter seul, ou accompagné d'un mineur, la structure. ***Une autorisation parentale dûment datée et signée est obligatoire (À joindre à cette fiche)***		
Prise de photo : J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé et autorise la diffusion, sans limitation de durée, de l'image de mon enfant, à titre gratuit, dans le cadre de reportages, d'articles portant sur des animations réalisées dans les différentes structures.		
Sport : J'autorise mon enfant à participer aux activités sportives mises en place au sein de la structure dans le respect de la règlementation en vigueur.		
Hospitalisation : J'autorise l'école ou le responsable des activités périscolaires à faire pratiquer les actes médicaux, chirurgicaux et hospitalisation jugés indispensables par le médecin, à l'hôpital préconisé.		

A _____ , Le _____

Signature Représentant 1 ou famille accueil :

Signature Représentant 2 :

FICHE SANITAIRE LIAISON DE L'ENFANT

FICHE 2a

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... ☐ Masculin ☐ Féminin

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Représentant légal 1	**Représentant légal 2**
Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non	**Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non**
Nom : **Nom de naissance :**	**Nom :** **Nom de naissance :**
Prénom :	**Prénom :**
Type : Père / Mère / Autre (Précisez)	**Type :** Père / Mère / Autre (Précisez)
Adresse :	**Adresse :**
Email :	
Tél. :	**Tél. :**
Portable :	**Portable :**
Tél. Pro. :	**Tél. Pro. :**
FAMILLE OU STRUCTURE D'ACCUEIL	
Structure (Nom et adresse) :	**Autorité Parentale : ☐ Oui ☐ Non**
Tél. :	**Email :**

Appareillage	OUI	NON
Votre enfant porte-t-il des lunettes ?		
Votre enfant porte-t-il des lentilles ?		
Votre enfant porte-t-il un appareil dentaire ?		
Votre enfant porte-t-il un appareil auditif ?		

Handicap	OUI	NON
Votre enfant a-t-il une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ?		
Données complémentaires		

Informations médicales		
Médecin traitant	Téléphone fixe	Téléphone mobile

Vaccin	Date		Maladie	Date maladie	
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTCP)			Rubéole		
Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Haemophilus (DTCPH)			Varicelle		
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite (DTP)			Angine		
Grippe			Coqueluche		
Haemophilus influenzae b			Oreillons		
Hépatite A			Otite		
Hépatite B			Rougeole		
Méningocoque C			Scarlatine		
Papillomavirus humain			Rhumatisme articulaire aigu		
Pneumocoque			**Allergie**	**OUI**	**NON**
Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)			Asthme		
Tuberculose (BCG)			Alimentaires		
Varicelle			Médicamenteuses		
Autres : _____			Autres : _____		

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

En cas d'**allergie** : Précisez lesquelles ainsi que les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir.**

.....

.....

P.A.I. (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ) : ☐ Oui ☐ Non **Joindre la copie du dossier.**

Je soussigné(e), ……responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.
J'autorise l'école ou le responsable des activités périscolaires à faire pratiquer les actes médicaux, chirurgicaux et hospitalisation jugés indispensables par le médecin, à l'hôpital préconisé

Date : …… Signature Représentant 1 ou famille d'accueil Signature Représentant 2

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

FICHE INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

FICHE 3a

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – ECOLE DE _____

Nom : _____ Prénom : _____

Classe : _____ Enseignante(s) : _____

Merci de nous fournir une adresse mail **valide et lisible** : _____

Pour des raisons de responsabilité et de sécurité, un enfant ne peut fréquenter le restaurant scolaire et la garderie que s'il est inscrit. Vous devez donc inscrire administrativement votre enfant et remplir préalablement cette fiche d'inscription, même si l'enfant n'utilise les services que de façon exceptionnelle.

RESTAURATION SCOLAIRE

- Planning prévisionnel :

- Pour un planning fixe : entourer les jours de présence :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

OU

- Pour un planning au mois : cocher la case ☐

Cas particuliers :

☐ Repas sans porc ☐ Repas sans viande ☐ Plan d'Accueil Personnalisé (Dossier à nous remettre)

- Facturation :

Pour les tarifs, veuillez consulter le livret d'accompagnement qui vous a été remis avec le dossier d'inscription.

Il est possible d'annuler ou d'inscrire votre enfant à la cantine en informant le SECRETARIAT DU SIVOS ABC **48 heures avant** (jours ouvrés). **Tout repas annulé hors délai sera alors facturé**.

GARDERIE

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous rappelons que vous devez impérativement l'accompagner et vous faire reconnaître par les responsables de garderie. Un pointage systématique des enfants est mis en place et votre signature doit être apposée sur la feuille de présence matin et soir.

- Planning prévisionnel :

Cocher les jours de présence possible et indiquer le site de la garderie (Basly ou Colomby-Anguerny)

Jours	Matin	Soir	Lieu de garderie
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Si vous choisissez un lieu de garderie différent du lieu de scolarisation, pensez à vous renseigner sur le site de la Région (nomad-car@normandie.fr) pour choisir le bon forfait pour la carte de bus. Ou contactez-les au 02 22 55 00 10.

Sivos abc
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

FICHE 3b

- Facturation :

Pour les familles optant pour **le forfait mensuel** à la garderie, ce forfait vous engage, **que votre enfant soit présent ou non, il sera facturé**. Pour les tarifs, veuillez consulter le livret d'accompagnement qui vous a été remis avec le dossier d'inscription.

Cocher le type de forfait pour lequel vous optez :

- Forfait mensuel matin ☐
- Forfait mensuel soir ☐
- Forfait mensuel matin et soir ☐

Réduction famille à appliquer ☐
Indiquer les Noms/Prénoms des frères et sœurs :

- Forfait occasionnel matin ☐
- Forfait occasionnel soir ☐

La réduction ne s'applique que si les 2 enfants utilisent un forfait mensuel pour la garderie.
Tout dépassement de temps sera facturé 20 euros par enfant.

BUS

- Planning prévisionnel

Entourer les arrêts de montée et de descente, pour le matin et le soir :

Site	Communes	Matin	Soir
Garderie	Basly	7h 50	
Ecole maternelle	Basly	7h 55 / 8h	
Place Poulbot	C-A*	8h 05	
Ecole élémentaire	C-A*	8h 08 / 8h 13	
Arrêt Coursanne	C-A*	8h 16	
Ecole élémentaire	Anisy	8h 21 / 8h 26	16h / 16h 05
Arrêt Coursanne	C-A*	8h 31	16h 10
Ecole élémentaire	C-A*	8h 34 / 8h 39	16h 13 / 16h 18
Place Poulbot	C-A*	8h 42	16h 21
Ecole maternelle	Basly	8h 47	16h 26 / 16h 35
Place Poulbot	C-A*		16h 40
Ecole élémentaire	C-A*		16h 43 / 16h 48
Arrêt Coursanne	C-A*		16h 51
Ecole élémentaire	Anisy		16h 56 / 17h
Ecole élémentaire	C-A*		17h 08
Garderie	Basly		17h 15

Cocher les jours d'utilisation du bus :
☐ Lundi
☐ Mardi
☐ Jeudi
☐ Vendredi

En cours d'année, si vous devez utiliser un autre arrêt que celui indiqué dans votre abonnement, même occasionnellement, merci de le signaler par mail à : nomad-car14@normandie.fr et copie à sivosabc.secretariat@wanadoo.fr

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Indiquer si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique : ☐ Oui ☐ Non
FOURNIR UN RIB.

☐ En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur être titulaire de l'autorité parentale et certifie exactes les informations portées par ce formulaire.

Date : ..... Signature Représentant 1 ou famille d'accueil Signature Représentant 2

CENTRE JUNO BEACH
2003•2023

Célébrons ensemble le 20e anniversaire du Centre Juno Beach !

DU 3 JUIN AU 6 JUIN 2023
FROM JUNE 3 TO JUNE 6, 2023

Together, let's celebrate the 20th anniversary of the Juno Beach Centre!

Centre Culturel Canadien Paris

Canada

DU 27 MAI AU 18 JUIN | FROM MAY 27 TO JUNE 18

Expositions

« J'ai 20 ans
Voix du Centre Juno Beach »
Hall du Centre Juno Beach

« 20 ans en 20 photos »
Parc Juno

Exhibitions

"I am 20
Story of the Juno Beach Centre"
Juno Beach Centre hall

"20 years in 20 photos"
Juno Park

SAMEDI 3 JUIN | SATURDAY JUNE 3

– 18 h –

Prestation musicale de cornemuses & drums et véhicules militaires

Auld Alliance Pipe Band Normandy et *Association Compagnie F Fusiliers Mont Royal*

– 19 h –

Bal de Juno Beach

Panama Swing
Orchestre de jazz au style rétro et au répertoire dansant.
Habillez-vous comme à l'époque !

– 6 pm –

Musical performance of bagpipes & drums with military vehicles

Auld Alliance Pipe Band Normandy and *Association Compagnie F Fusiliers Mont Royal*

– 7 pm –

Juno Beach Ball

Panama Swing
A retro-style jazz orchestra with a danceable repertoire.
Dress like it's the 1940s

*Sur place : Les Poutineurs de Caen et la buvette canadienne du Centre Juno Beach **

*On site: "Les Poutineurs" from Caen and the Canadian refreshment bar from the Juno Beach Centre **

DIMANCHE 4 JUIN | SUNDAY JUNE 4

– 16 h –

Concert

Simply Two
(compagnie musique acoustique machine)
Duo accordéon-violon : le québécois François Michaud et Viviane Arnoux

– 4 pm –

Concert

"Simply Two"
(compagnie musique acoustique machine)
Acordion-violin duo : Quebecois François Michaud and Viviane Arnoux

*Sur place : la buvette canadienne du Centre Juno Beach **

*Find on site the Canadian refreshment bar from the Juno Beach Centre **

LUNDI 5 JUIN | MONDAY JUNE 5

– 22 h –

Cinéma en plein air **

Storming Juno (A l'assaut de Juno)
Histoire des soldats canadiens qui ont débarqué sur Juno Beach et été parachutés au-dessus de la Normandie le 6 juin 1944.

Docu-fiction canadien de Tim Wolochatiuk
Durée du film 1h30

En association avec le Cinéma Lux de Caen.
Annulé en cas de mauvais temps

– 10 pm –

Open-air cinema **

Storming Juno
Story of Canadian soldiers who landed on Juno Beach and parachuted into Normandy on June 6, 1944.

Canadian docu-fiction, by Tim Wolochatiuk
Film duration 1h30

In association with the Lux Cinema in Caen.
Cancelled in the event of bad weather

MARDI 6 JUIN | TUESDAY JUNE 6

– 10 h 30 –

Cérémonie **

Cérémonie commémorative canadienne du Jour J et de la Bataille de Normandie

– 12 h –

Portes ouvertes

Centre Juno Beach et bunkers

– 15 h –

Animation et démonstration danse

Lindy Hop (swing) avec *Rock'n Go*

– 16 h –

Concert

Normandy Jazz Patrol
Les grands noms du jazz des années 1940, adaptés pour les danseurs

– 10:30 am –

Ceremony **

Canadian commemorative ceremony of D-Day and the Battle of Normandy

– 12 pm –

Open doors

Juno Beach Centre and bunkers

– 3 pm –

Dance demonstration

Lindy Hop (swing) with *Rock'n Go*

– 4 pm –

Concert

Normandy Jazz Patrol
The big names in 1940s jazz suitable for dancers

*Sur place : la buvette canadienne du Centre Juno Beach **

*Find on site the Canadian refreshment bar from the Juno Beach Centre **

*Tous les événements sont gratuits (sauf *) et abrités (sauf **)*
*All events are free of charge (except *) and sheltered (except **)*